L'ECHO DE PEIXOTTO

- Sécurité des abords du groupe scolaire
- Préservation de la qualité de l'environnement
- Sauvegarde et restauration du patrimoine

ASJCT Le journal de l'Association pour la Sauvegarde du groupe scolaire Joliot-Curie de Talence

N°8 Déc. 1999

19 MILLIONS POUR ÇA ! ! !

DEUX MILLIARDS DE CENTIMES, c'est à peu près le coût du projet de restructuration du groupe scolaire Joliot-Curie présenté lors du conseil municipal du 8 octobre (13,3 millions pour les constructions nouvelles plus les sommes déjà affectées aux travaux de voiries et honoraires).

Et à l'arrivée ? Un **projet médiocre** formé de deux écoles qui s'emboîtent et s'étouffent mutuellement. Car pour éviter une maternelle à étage (qui comme nous l'avions démontré était la seule issue pour réaliser le pré-programme sur une superficie aussi réduite) la commission de choix n'a eu d'autre recours que de retenir, parmi les trois projets soumis, cette proposition étriquée dont voici les grandes lignes.

Une maternelle étriquée, pas de véritable rénovation du primaire : un projet INACCEPTABLE !

CÔTÉ MATERNELLE, une construction (dont l'esthétique rappelle vaguement une usine) revue à la baisse : une surface totale de 1320m^2 pour des besoins chiffrés à 1873m^2 dans le pré-programme. Côté nord : une cour pour les tout petits (triste artifice pour gagner quelques uns de ces mètres carrés qui font tant défaut) qu'il faudrait plutôt appeler « puits de jour » tant elle est minuscule et coincée entre quatre murs[(1)]. Côté sud : une cour principale en forte pente, qualifiée de « ludique » (sic) par madame l'adjointe responsable de la petite enfance. (Gageons d'ailleurs que cette aberration n'est qu'un *« os à ronger »* qu'on nous jette, et qu'on nous proposera bientôt de la remblayer, donnant l'occasion à l'équipe municipale de se féliciter une fois de plus de la qualité du dialogue et de la concertation...)

CÔTÉ PRIMAIRE, **pas de réelle rénovation malgré les besoins urgents**, mais un toilettage de surface scandaleux : habillage des façades extérieures pour *« une meilleure insertion dans le tissus pavillonaire »*, timide extension au sud du bâtiment, cour de récréation passant modestement de 1190 m^2 à 1300m^2 (pour 1400 initialement prévus), et nouvelle cantine **en sous-sol !**

DE PLUS, comme nous l'avions prévu et dénoncé (voir notamment Échos n°4 et n°7), ce projet, prévu pour 6 classes en maternelle et 9 en primaire, ne comporte aucune possibilité réelle d'extension. Pourtant le conseil d'école de l'école primaire du 12 novembre a voté la demande d'ouverture d'une dixième classe en prévision de l'afflux d'enfants dû aux constructions nouvelles. La situation est similaire pour l'école maternelle dont le passage de 6 à 7 classes est annoncé. Et que nous propose-t-on ? Tout simplement de construire : *« [...] au sud de la parcelle de manière à refermer l'îlot »*. En clair, il s'agit **d'empiéter sur les cours de récréation déjà trop petites !**

En bref, on sacrifie une école maternelle au potentiel considérable, refusant toute idée de rénovation sur place pour imposer un déplacement sur un site 30% plus petit, et on conserve en l'état ce qui mériterait d'être rasé et refait à neuf : les bâtiments du primaire. Inacceptable ! S. et M.-B.

(1) Malgré ce bricolage, la surface totale des cours n'est que de 1022m^2 pour 1200m^2 prévus (et rappelons-le plus de 1780m^2 dans l'école actuelle).

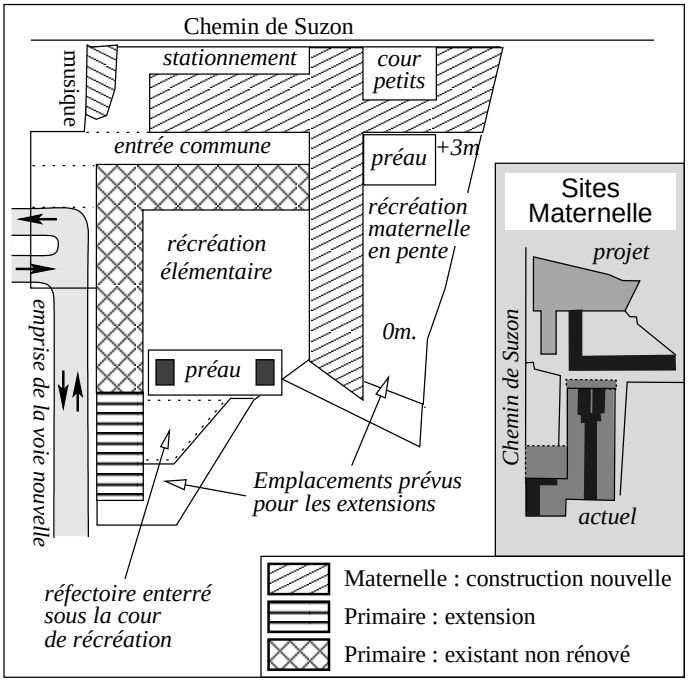

EDITORIAL

En se vantant dans son journal de la « concertation exemplaire » qui a paraît-il prévalu, l'équipe municipale affiche un mépris de la vérité qui n'a d'égal que son mépris du bien-être des enfants, clairement illustré par ce projet étriqué à la cour « ludiquement » dangereuse (voir ci-contre).

Depuis deux ans, nous nous élevons contre ce projet, qui ne vise, dans le cadre de la ZAC, qu'au bradage au privé du domaine public. Face à la suffisance et à la mauvaise foi manifestée par la municipalité (on se rappellera le mur d'enceintes de Fort Cazabonne), nous avons décidé de nous adresser directement aux citoyens et à leurs représentants à travers diverses actions conduite depuis juin : pétition (plus de 600 signatures recueillies !) remise aux élus municipaux, départementaux et régionaux, boycott du Conseil d'École de la maternelle et occupation de celle-ci, recours au Tribunal Administratif, déploiement de banderole au Décastar...

Une fois de plus, la municipalité nous conviera à une concertation toute aussi « exemplaire » et bidon sur l'aménagement du nouveau groupe scolaire.

Refusons la manipulation, exigeons une vrai rénovation, luttons pour une conservation de l'espace maximal, refusons la voie nouvelle dont l'annulation n'a toujours pas été entérinée. Ne cédons pas d'un pouce ! C'est un devoir envers nos enfants et ceux qui les suivront.

François Pellegrini
*président de l'*ASJCT.

Soutenez le combat des parents d'élèves
Adhérez à l'association (montant 10 F).
ASJCT. 11 ter, rue du professeur Roux. 33400 Talence

Ref. ASJCT - JO : 19/1998-33/614 --- Ne pas jeter sur la voie publique